LA BRIGADE, UN MODÈLE INTERNATIONAL

L'APPROCHE DES CARABINIERS

© DR

Blason actuel de l'Arme des carabiniers, adopté par décret présidentiel en 2002 (sa version la plus ancienne remontant à 1935). Sa composition héraldique illustre symboliquement l'histoire, les missions ainsi que les traditions de l'institution, dont la devise figure en lettres d'or sur une banderole d'azur : « Fidèle à travers les siècles ».

L'Italie des carabiniers,
une organisation enracinée

Pays d'unité récente et fortement régionalisé, l'Italie présente un tissu urbain dense et diffus, sur un territoire étiré du nord au sud, souvent accidenté, deux fois plus petit et un peu moins peuplé que celui de la France. De telles spécificités, associées à la problématique cruciale de la lutte contre la criminalité organisée, expliquent la physionomie singulière des quatre forces de police transalpines[1], à commencer par l'Arme des carabiniers. Dotée des effectifs les plus nombreux (115 000 hommes et femmes), elle constate environ 70 % des crimes ou délits commis dans la Botte et occupe une place à part dans le paysage institutionnel comme l'imaginaire collectif des Italiens[2].

Cette force armée surnommée la Méritante, créée en 1814 par le roi Victor-Emmanuel Ier de Sardaigne sur le modèle de la Gendarmerie nationale, partage encore de nombreuses similitudes avec celle-ci quant à son organisation, ses missions, voire son mode de fonctionnement basé sur les principes de subsidiarité et de complémentarité. Elle se caractérise notamment par un fort enracinement dans les territoires, garanti par un maillage très serré de plus de 4 500 brigades polyvalentes (stazioni), flanquées de nombreuses unités aux spécialités variées[3], lesquelles incarnent la figure étatique la plus déconcentrée dans de vastes régions de la péninsule[4].

LAURENT CHAUVET

Capitaine de Gendarmerie affecté au Service de sécurité intérieure de Rome (depuis 2019)

La séparation entre ville et campagne est toutefois estompée par la capillarité maximale de l'Arme des carabiniers, également implantée – et surtout active – dans toutes les grandes villes, en raison de l'absence de zones de compétence distinctes. L'articulation avec la Police d'État dans les principales agglomérations se fait donc au moyen de plans coordonnés de contrôle

1 Deux à compétence générale : la Police d'État (civile) et l'Arme des carabiniers (militaire) ; deux autres à compétence particulière : la Garde des finances (militaire) et la Police pénitentiaire (civile). Il est à noter, au reste, que les deux forces civiles étaient encore militaires jusqu'à une période assez récente.

2 La pérennité de la silhouette du carabinier à travers le temps y a contribué : sa tenue de service courant était jusqu'à l'année dernière la vareuse. Il arbore toujours un ceinturon à baudrier voire une giberne en bandoulière (hors missions de maintien de l'ordre), il est encore coiffé d'un bicorne en grand uniforme.

3 La loi sanctuarise quatre domaines de compétence des carabiniers, qui sont ainsi exclusivement chargés de réprimer les atteintes à la santé publique, à l'environnement, au droit du travail ainsi qu'au patrimoine archéologique et culturel.

4 3 700 des 7 900 communes transalpines voient leur sécurité assurée par les seuls carabiniers.

© compte Facebook officiel de l'Arme des carabiniers

Patrouille de carabiniers à Rome. La vareuse, barrée d'un ceinturon à baudrier pour les cadres, ou d'une giberne en bandoulière pour le reste du personnel, demeure la tenue de service courant. Selon la mission ou les conditions climatiques, elle est parfois troquée contre une veste microporeuse noire à liseré rouge, voire une chemisette bleu foncé.

du territoire, souscrits sous l'autorité du préfet. **Leur originalité est de prévoir une rotation journalière des secteurs soumis à la surveillance de chaque force**, sans que cela n'ait d'incidence sur le plan judiciaire, étant entendu que la Police conserve par ailleurs la haute main sur la gestion de l'ordre public dans toute l'Italie.

Le présent article se propose de donner une vue d'ensemble du dispositif territorial de l'Arme des carabiniers, en insistant sur ses particularités et offrant autant que de besoin des points de comparaison avec la Gendarmerie. Après une présentation de la typologie de ses brigades et un développement sur la politique de logement de ses militaires, il s'attachera à préciser leurs attributions ainsi que leurs moyens, pour enfin évoquer le véritable maillage parallèle que constitue la grande variété d'unités spécialisées pouvant apporter leur concours aux brigadiers.

1) Typologie des unités territoriales élémentaires et organisation du service

Il existe une classification très détaillée de ces unités, dont le personnel travaille normalement trente-six heures hebdomadaires, ventilées sur cinq à six jours. Toutes autonomes, elles se répartissent depuis 1990 entre trois catégories de brigades et des lieutenances – chaînon intermédiaire

Titre de bras de commandant de brigade. Cousu sur la manche gauche de la vareuse, il identifie clairement le titulaire du poste.

avec la compagnie. Le critère servant à les distinguer est celui de l'activité opérationnelle, avec son corollaire des plages horaires d'ouverture, l'idée étant d'adapter au mieux le format et le service de ces unités aux besoins de leurs circonscriptions respectives. On trouve ainsi :

- Les **brigades de 1re catégorie** (50 % de l'ensemble), établies dans de petites localités à faible délinquance, et dont les horaires d'ouverture au public, modulables, couvrent 6 à 10 heures quotidiennes, généralement discontinues. Commandées par un adjudant, elles ont un effectif limité à six carabiniers, dont deux sous-officiers supérieurs[5] ;

- Celles de **2e catégorie** (25 %), qui doivent faire face à une délinquance moyenne et ouvrent normalement de 8 heures à 22 heures, avec deux plantons chargés de l'accueil. Elles disposent de huit à douze militaires, y compris deux sous-officiers supérieurs, leur chef étant un adjudant expérimenté ou un adjudant-chef ;

- D'autres de **3e catégorie** (25 %), situées dans les zones les plus sensibles ou les plus criminogènes, sont ouvertes quant à elles 24 heures/24[6], avec quatre plantons de service. Alignant jusqu'à une vingtaine de carabiniers, dont au moins trois sous-officiers supérieurs, elles ont à leur tête un adjudant-chef ancien ou bien un major ;

5 L'une des particularité de l'Arme des carabiniers est de compter deux corps distincts de sous-officiers : celui des surintendants ou brigadiers (sous-officiers subalternes), et celui des inspecteurs ou « maréchaux » (sous-officiers supérieurs). Le premier, uniquement accessible par concours interne, comporte cinq grades ; le second, en partie recruté en externe, pas moins de six !

6 Dont 12 heures consacrées à la réception des plaintes non urgentes (comme pour les brigades de 2e catégorie).

- Et enfin des **lieutenances**, au nombre de 66, qui sont des unités urbaines renforcées, armées par une trentaine de militaires et compétentes sur le territoire d'une commune fortement peuplée et marquée par des problèmes d'insécurité. Ouvertes en permanence et assurant un service ininterrompu de patrouilles, elles sont traditionnellement commandées par un lieutenant – d'où leur appellation –, pouvant tout aussi bien être confiées à un sous-lieutenant[7] voire un major d'expérience.

Mais à côté de cette organisation pérenne, coexiste un dispositif à géométrie variable, constitué d'unités provisoires et de brigades mobiles (correspondant aux postes mobiles avancés français). Elles sont déployées pour faire face à des phénomènes d'affluence touristique ou saisonnière, à des problématiques sécuritaires particulières, à la fermeture temporaire d'une brigade en dur[8], ou tout simplement pour aller au-devant de la population de certains quartiers.

La présence capillaire de l'Arme dans les territoires italiens est en outre accentuée par le fait que la majeure partie des carabiniers habite en secteur civil.

7 Grade détenu par les officiers carabiniers sortis du rang, immédiatement après avoir accédé à l'épaulette.

8 Le cas s'est par exemple présenté durant la pandémie de Covid-19, où une caserne de Sardaigne a dû fermer ses portes par mesure de précaution, après la contamination de la compagne d'un de ses militaires.

2) Une politique restrictive de logement du personnel

Le caractère principalement fonctionnel de leurs casernes constitue d'ailleurs une des différences les plus notables avec la Gendarmerie, dans la mesure où seule une minorité des militaires y habite – de l'ordre d'un quart. Sur ce pourcentage, une partie bénéficie d'un « logement de service gratuit lié à la fonction » (ASGC). Sont concernés les commandants d'unité et leur second, de même qu'une partie de leurs subordonnés, sélectionnés en fonction du grade, de l'ancienneté et, plus prosaïquement, des capacités d'un parc immobilier volontairement limité, destiné à garantir la sécurité des lieux ainsi qu'une capacité opérationnelle a minima en tout temps.

Les militaires du rang, qui en Italie font carrière mais servent d'abord quatre ans sous contrat, sont quant à eux normalement tenus d'occuper un studio situé dans l'enceinte de la caserne jusqu'à leur passage en « service permanent effectif ». Une fois de carrière, ce mode d'hébergement devient facultatif, étant seulement conditionné au fait qu'ils demeurent célibataires sans enfant et, bien sûr, que des unités de vie soient disponibles. Des chambres de passage, enfin, peuvent aussi être mises à disposition des carabiniers préposés aux services de nuit, quel que soit leur statut.

Quant à ceux qui ne sont ni logés ni hébergés par l'institution, ils n'ont droit à aucune indemnité particulière mais peuvent

© crédits photos

Brigade mobile. Cet équivalent d'un poste mobile avancé de la Gendarmerie est doté de moyens d'information et de communication, d'un défibrillateur ainsi que d'une rampe d'accès escamotable pour personnes handicapées.

percevoir exceptionnellement un secours en cas de difficultés financières. Dans les grandes villes, où la cherté des loyers contraint parfois les militaires à chercher un logement loin des casernes du centre, des cars de ramassage sont même prévus par l'Arme pour les trajets entre le domicile et le lieu d'emploi. Ce service s'ajoute à la facilité qu'ils ont à se restaurer dans un mess, puisque chaque compagnie dispose d'une telle structure, voire à bénéficier de tickets utilisables dans des restaurants conventionnés, en cas d'horaires de service atypiques.

Ces divers mouvements pendulaires, en démultipliant les effectifs présents sur le terrain, contribuent du reste à l'efficacité de l' « Organisation territoriale[9] » de l'Arme des carabiniers dans l'exercice de ses attributions.

9 Il n'existe pas de subdivisions d'arme comme au sein de la Gendarmerie, mais cinq « organisations » : centrale, d'instruction, territoriale, mobile et spéciale ainsi que forestière, environnementale et agroalimentaire, à côté desquelles évoluent diverses unités « pour besoins spécifiques », détachées pour emploi auprès d'institutions tierces.

3) Missions, doctrine d'emploi et équipements de l'Organisation territoriale

Comparable à la Gendarmerie départementale, elle concentre plus de 75 % des effectifs de l'institution, étant constituée à sa base des unités élémentaires polyvalentes déjà décrites. Elle est chargée de missions de police administrative et judiciaire ainsi que de protection des populations dans un pays exposé à des risques sismiques ou volcaniques significatifs[10]. À la différence de son homologue française, elle ne comprend cependant pas de composantes dédiées à la sécurité routière ni à la lutte contre la cyberdélinquance – deux spécialités qui reviennent à la Police d'État, tout comme la sécurité des frontières ainsi que des chemins de fer.

Doctrine lancée au début des années 2000 de l'autre côté des Alpes, la police de proximité et ses avatars ultérieurs ont pris un tour assez comparable à celui de la police de sécurité du quotidien en France, contribuant à faire évoluer les méthodes des carabiniers. Trois étapes majeures jalonnent ce processus, à savoir les apparitions successives de la figure du carabinier de quartier (2002, cf. infra), des pactes pour la sécurité – pendants des contrats locaux de sécurité – (2007), puis d'outils technologiques marquant l'amorce du virage de la digitalisation dès 2013, avec la géolocalisation des patrouilles, puis l'attribution de tablettes permettant aux militaires d'accéder aux applications et fichiers professionnels sur le terrain (système Odino[11]).

Présenté comme la transposition en ville du modèle éprouvé par l'Arme en milieu rural, le « service de quartier », mis en place avec succès dans plus de 800 zones urbaines, implique quelque 1 700 référents triés sur le volet et ayant reçu une formation axée notamment sur les techniques de communication et de premiers secours. Identifiés par un uniforme reconnaissable, ils patrouillent à pied et théoriquement seuls, afin d'assurer une présence plus diffuse sur le territoire, étant en liaison permanente avec le centre opérationnel[12] au moyen d'une radio miniaturisée ainsi que d'une tablette géolocalisée.

Les renforts susceptibles d'intervenir à leur profit disposent d'une flotte automobile d'autant plus variée que l'État italien recourt à la location de longue durée pour la renouveler. Abstraction faite des classiques berlines, SUV ou 4x4, le type de véhicule le plus intéressant est détenu par une unité d'appui singulière : le groupe opérationnel et radio mobile (Norm), qui tient à la fois

10 En cas de catastrophe, l'action des carabiniers dans ce domaine est coordonnée par le Département de la Protection civile, dont le rattachement à la présidence du Conseil des ministres lui confère une position d'autorité par rapport aux autres administrations.

11 Acronyme créant un jeu de mots avec le nom italien du dieu nordique Odin, qui signifie Operational Device for Information, Networking and Observation. Il s'agit d'une suite d'applications basée sur la plateforme Samsung Knox.

12 Sorte de Corg, à ceci près qu'il se situe en Italie au niveau de la compagnie (sauf au chef-lieu de province, où il dépend de l'équivalent du groupement).

d'une BR et d'un Psig et assure un service permanent de patrouilles sur le territoire d'une compagnie. Ses voitures d'intervention sérigraphiées, plus puissantes que les autres – les « gazelles » –, sont dotées d'une gamme d'équipements spécifiques : blindage léger, râtelier électromagnétique pour pistolet-mitrailleur sous le siège du chef de bord, paroi en plexiglas isolant l'arrière de l'habitacle, et paires de menottes directement intégrées à la banquette arrière.

Mais pour appuyer ses brigades et lieutenances, l'Arme des carabiniers compte, en plus des Norm, un grand nombre d'autres unités spécialisées, elles aussi distribuées à travers tout le territoire italien, à un niveau parfois très déconcentré.

4) Un maillage parallèle d'unités spécialisées

• Au sein de l'Organisation territoriale

L'assise territoriale de l'Arme est ainsi complétée par diverses unités cynophiles et nautiques, mais aussi par quatre escadrons héliportés de chasseurs sans équivalent en France. Voués à la lutte contre la criminalité organisée – en particulier la recherche de fugitifs et de personnes séquestrées –, ils opèrent dans les régions où un banditisme endémique tire parfois profit du relief tourmenté, à savoir les Pouilles, la Calabre, la Sicile et la Sardaigne. Les compagnies et brigades de la partie orientale de cette île bénéficient en outre du renfort de sept « escadrilles » motorisées et hippomobiles, déployées pour le contrôle des zones les moins accessibles et la recherche des plantations illicites de cannabis.

L'évolution de la menace terroriste, enfin, a conduit l'Arme à doter son Organisation territoriale d'équipes de première intervention (Api[13]), insérées dans l'ordre de bataille de dix-huit commandements provinciaux[14]. Fortes chacune d'une douzaine de militaires lourdement équipés, elles arment des patrouilles dont les SUV blindés sillonnent les routes 24 heures/24. Leur rôle est de réagir dans les meilleurs délais à tout acte de terrorisme en stabilisant la situation et préparant l'arrivée du Groupe d'intervention spéciale (Gis), voire en se substituant à lui en cas d'urgence.

• Hors de l'Organisation territoriale

Les forces mobiles apportent également leur concours aux formations territoriales au moyen d'unités de renfort dédiées, soit neuf compagnies d'intervention opérationnelle à l'effectif de 80 hommes, créées au sein des régiments et bataillons qui forment l'ossature du pendant transalpin de la Gendarmerie mobile. Ces compagnies incluent en outre dans leurs rangs treize équipes opérationnelles d'appui (Sos) antiterroristes, comparables aux Api précitées, quoique leur emploi dépende directement

13 Acronyme qui forme le mot abeilles en italien.

14 Équivalents des GGD.

Membres d'une Équipe de première intervention (Api) antiterroriste en exercice à Rome, non loin de la basilique Saint-Pierre. Le contraste est saisissant avec l'uniforme traditionnel des autres carabiniers de terrain.

du Commandement général de l'Arme des carabiniers.

Pour finir, la dernière particularité du système italien – et non des moindres – est de compter un réseau très dense d'unités hautement spécialisées pouvant intervenir de façon autonome comme au profit des brigades territoriales. Elles évoluent dans des domaines aussi variés que : la **défense de l'environnement** (avec quelque 800 brigades forestières[15], 150 autres implantées dans des parcs naturels, plus une centaine de groupes compétents en matière d'enquêtes écologiques, de sauvegarde de la biodiversité et de répression du trafic d'espèces protégées) ; le **contrôle du respect de la législation du travail** (avec un groupe de carabiniers inspecteurs du travail dans chaque commandement provincial) ; la **préservation de la santé publique** (avec 38 groupes anti-fraudes) ; la **protection du patrimoine culturel** (avec 15 autres structures déconcentrées) ; ou encore la **lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée** (avec les 23 antennes locales du fameux Ros – le Groupement opérationnel spécial).

15 Issues de l'ex-Corps forestier d'État, absorbé en 2017 par l'Arme des carabiniers. Cette institution civile comptait alors 7 000 agents.

Force de police à statut militaire, sœur de la Gendarmerie dont elle partage encore de nombreux traits, l'Arme des carabiniers a su développer un modèle original, particulièrement adapté à la géographie et aux enjeux de sécurité publique de l'Italie. Il se caractérise par une présence diffuse à travers toute la Botte – y compris les grandes villes –, assurée par un maillage serré d'unités polyvalentes ou spécialisées, dont l'organisation très déconcentrée offre un service adapté à chaque territoire et surtout une grande flexibilité en cas de crise, comme l'a encore rappelé l'actualité récente.

© Ministère de l'Intérieur/B. CHAPIRON